



**Syndicat National de la DGFIP
FORCE OUVRIERE
Section de l'Aveyron**

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 12 novembre 2018

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Vous avez, M le Président, convoqué ce jour la CAP locale numéro 1 avec comme ordre du jour les promotions de catégorie B en A. Enfin, de nouveau, une potentialité pour la direction de l'Aveyron au titre de 2018. Heureusement, car on peut se demander à terme si ce mode de promotion aura encore quelque utilité ou pertinence.

Cela nous porte à 85 potentialités au plan national. En 2017, on en était à 137 ; à 157 en 2016 !

F.O.-DGFIP12 dénonce depuis plusieurs années la baisse drastique du nombre de promotions, quel que soit le canal prévu d'ailleurs. On ne peut même plus parler de portion congrue pour les agents, congru signifiant en latin convenable.

C'est dangereux pour l'égalité de traitement des fonctionnaires. Il faut entrer dans la fonction publique à la bonne période, faire sa demande de promotion au bon moment. Tous les collègues ne seront donc pas et plus traités de la même façon.

Pour résumer, quasiment plus personne ne pourra prétendre à une liste d'aptitude. Un cercle vicieux se met en place. En réduisant le nombre de promotions, les agents seront moins nombreux à demander la liste d'aptitude et on pourra passer à une promotion tous les trois ans puis à plus rien. Et c'est ce que la Direction Générale attend. La Cour des Comptes sera contente, les politiques aussi, la DGFIP aura fait des économies de bouts de chandelle sur le dos des agents.

Et au cas où cela ne suffirait pas, la prochaine réforme des règles de gestion concernant les demandes de mutation et d'affectation devraient finir de convaincre les derniers irréductibles agents qui s'obstinent à demander une promotion, pourtant amplement méritée.

Tout cela n'empêche pas F.O.-DGFIP12 d'être particulièrement attaché à la liste d'aptitude. C'est un moyen de recrutement qui est inscrit dans le statut général des fonctionnaires. Bien que, vu comment le droit du travail est considéré et réformé depuis quelques mois, on se demande si la DGFIP y est encore attachée ou s'en moque,

Les agents attendent du concret dans leur carrière et cela passe évidemment par le volet rémunération ; nous sommes dans une décennie où les agents des Finances Publiques ne cessent de voir leur pouvoir d'achat se réduire. Dire aux agents qu'ils font du bon travail, c'est bien et normal, mais cela n'est pas suffisant. Les agents attendent plus, et notamment de vraies CAPL de promotions de B en A,

Alors qu'on se dirige vers la fin des promotions par liste d'aptitude, qu'il n'existe plus de réductions d'ancienneté lors des entretiens d'évaluation, pas de revalorisation du point d'indice, des règles de mutation contraignantes, des métiers en constante évolution et complexification, des fermetures de postes à n'en plus finir... Et dernièrement M Darmanin annonce le recours massif aux contractuels. Les agents n'en finissent pas de boire la coupe d'amertume...

Qu'ont fait les agents et les fonctionnaires pour mériter ça ? Je vous le demande.

Pourtant la liste d'aptitude est pour les agents un véritable moyen d'accès au grade supérieur et la meilleure reconnaissance qui soit de la valeur professionnelle. Il n'y a rien qui valorise mieux les compétences d'un agent que la promotion au grade supérieur.

La reconnaissance du travail des agents est devenue une chimère,

F.O.-DGFIP condamne le faible taux général de promotion vers la catégorie A et revendique l'augmentation significative du nombre de promotions répartie sur les 3 voies d'accès : concours interne, examen professionnel et liste d'aptitude.



Les représentants FODGFIP 12.